

PRODUCTION DES ESPACES PUBLICS DANS LE CONTEXTE ALGÉRIEN. CAS DU QUARTIER DE LA GARE DE TIZI-OUZOU

PRODUCTION OF PUBLIC SPACES IN THE ALGERIAN CONTEXT. THE CASE OF THE QUARTIER DE LA GARE IN TIZI-OUZOU

Belkacem BELKHAMSA, Nadia DJELAL

Résumé

Produit d'une opération d'aménagement qui s'est effectuée progressivement en rupture totale avec le tracé régulier du tissu colonial, le Quartier de la gare de Tizi-Ouzou concentre aujourd'hui des équipements et des espaces publics ayant permis l'émergence d'une nouvelle centralité. Cet article pose la problématique de la production des espaces publics entendue en tant que traduction concrète d'une volonté politique sur le terrain. Il s'agit particulièrement, d'examiner le mode de production adopté. L'objectif étant de mettre en lumière les effets du mode de production des espaces publics adopté sur le plan socio-spatial. Si l'analyse de ces effets met en évidence la promotion de l'image de l'entrée ouest de la ville, elle révèle, néanmoins certaines incohérences urbaines. L'observation *in situ*, le recours à un fonds documentaire large, l'analyse des instruments d'urbanisme, ainsi que les entretiens semi-directifs avec les différents acteurs impliqués ont guidé cette recherche.

Mots-clés

contexte algérien, espaces publics, production, Quartier de la gare, Tizi-Ouzou, volonté politique

Abstract

The bus station district called « Quartier de la gare » of Tizi-Ouzou concentrates today facilities and public spaces that have allowed the emergence of a new centrality. As a result of the development project that was carried out progressively, this area is in total rupture with the regular layout of the colonial fabric. This article raises the issue of the production of public spaces, understood as the concrete translation of a political will on the ground. In particular, the mode of production adopted is examined. The objective is to highlight the socio-spatial effects of the way in which public spaces are produced. The analysis of these effects, which highlights the promotion of the western entrance image of the city, reveals nevertheless some urban inconsistencies. In situ observation, the use of a wide range of documents, the analysis of urban planning instruments, as well as semi-structured interviews with the different actors involved, have guided this research.

Keywords

algerian context, public spaces, production, the bus station district « Quartier de la gare », Tizi-Ouzou, political will

INTRODUCTION

La question des espaces publics a depuis plusieurs décennies donné lieu à de nombreux travaux de recherche, notamment, dans le contexte occidental. Elle suscite aussi un intérêt particulier de la part de tous les acteurs qui participent à leur production dans la ville, c'est-à-dire les architectes, urbanistes, ingénieurs, paysagistes, élus, mais aussi de plus en plus des habitants (Tomas, 2000). Les espaces publics apparaissent ainsi comme un terrain privilégié d'expérimentation de nouveaux modes de production urbaine (Zepf, 2004). Ce constat s'applique-t-il dans le contexte algérien ?

Si la circulation mondialisée de référentiels de la production urbaine ou encore l'existence de tissus hérités de la période coloniale peuvent le laisser supposer, la diversité des villes algériennes, leurs développements urbains contemporains, leurs usages ou encore l'organisation des acteurs de la fabrique urbaine en Algérie invitent à creuser cette question. Elle le sera à travers le cas de Tizi-Ouzou, chef-lieu de la wilaya éponyme et centre urbain majeur de la Kabylie, et de son Quartier de la gare. En effet, les principales villes algériennes, les métropoles¹ comme Alger et dans une moindre mesure Oran, Constantine et Annaba ont assez anciennement mis en place des stratégies urbaines

centrées sur les espaces publics en s'inspirant d'expériences étrangères, à l'exemple d'Alger avec son Grand Projet Urbain (GPU, 1997-1999) et son Plan stratégique (2012-2035) toujours en cours.

Les « grandes villes »² algériennes comme Tizi-Ouzou semblent restées quant à elles plus longtemps en marge de ces débats. Elles ont pourtant connu un fort processus de croissance démographique contribuant à l'accentuation du taux d'urbanisation national qui est passé de 31,43 % en 1966 à 65,94 % en 2008. À Tizi-Ouzou, en 2008, le taux d'urbanisation avait atteint 45,15 %, avec un rythme d'urbanisation de 4,26 % entre 1998 et 2008, supérieur à la moyenne nationale, qui était de 3,35 % (ONS, 2011). Cette dynamique d'urbanisation s'est accompagnée de l'aménagement de nouveaux quartiers et donc d'espaces publics pendant que ceux situés dans les tissus hérités (coloniaux et traditionnels) ont connu des opérations de réhabilitation et de recomposition. De plus avec la décennie 2000, la conjoncture politique et économique du pays commençant à s'améliorer avec le retour de la sécurité et de la paix civile, mais surtout grâce à une embellie financière due à la hausse des prix des hydrocarbures, l'Etat a lancé des opérations de rattrapage et d'embellissement dans les grandes villes dans l'ensemble du pays.

Bien avant cette période, depuis l'indépendance de l'Algérie le Quartier de la gare de Tizi-Ouzou, a suscité l'intérêt des différents acteurs politiques locaux. Le considérant comme étant le plus emblématique de par sa position géographique, marquant l'entrée ouest de Tizi-Ouzou en venant de la capitale Alger, articule aussi la ville héritée et la Zone d'Habitat Urbaine Nouvelle (ZHUN). Les autorités locales ont maintes fois, exprimé leur ambition d'y mener des opérations d'embellissement et spécifiquement ces deux dernières décennies le Quartier de la gare a vu se réaliser des aménagements centrés sur les espaces publics. De ce point de vue, en s'inscrivant dans le sillage des travaux de Bassand *et al.* (2001), Dessouroux (2006) et Fleury (2007), il constitue un terrain de prédilection pour interroger la production d'espaces publics en mettant en exergue les logiques d'intervention des différents acteurs impliqués.

Cette interrogation se fonde essentiellement sur l'analyse de trois éléments : le contexte historique et spatial ; les politiques urbaines et les instruments

d'urbanisme ; les acteurs et leurs logiques d'intervention. Après avoir étudié la production d'espaces publics dans le contexte occidental (I) puis, expliquer la méthodologie mobilisée (II), l'opération d'aménagement centrée sur les espaces publics du Quartier de la gare de Tizi-Ouzou (III) sera examinée avant la mise en discussion de plusieurs effets du mode de production adopté (IV).

I. PRODUCTION DES ESPACES PUBLICS DANS LE CONTEXTE OCCIDENTAL : ÉTAT DES SAVOIRS

Le concept d'espace public revêt un caractère polysémique et pluridisciplinaire (Zepf, 2004). Dans le champ de l'urbanisme qui nous intéresse au premier plan dans cet article, il se décline en tant que forme urbaine désignant l'ensemble des espaces extérieurs ouverts tels que les rues, boulevards, places, etc. (Plan urbain, 1988). Il a connu des évolutions significatives, notamment du point de vue de son mode de production, entendu comme actions de fabrication, création, aménagement et transformation (Dessouroux, 2006).

Une perspective historique (Bénévolo, 2004) nous apprend d'abord que les espaces publics ont pris des formes régulièrement renouvelées. L'agora de la polis grecque qui en fut la première forme symbolique, le forum de l'époque Romaine et en particulier, les places publiques de la Renaissance constituent des références parmi les plus mobilisées. La révolution industrielle a progressivement induit un mode d'urbanisme qualifié de « moderne », laissant peu de place à une pensée de l'urbain en termes d'espaces publics. Cela a induit de vives réactions et c'est à partir des Etats-Unis que l'alarme a été donnée par Jane Jacobs (1961) en critiquant sévèrement les opérations de rénovation urbaine menées à New York. Elle s'inquiétait particulièrement de « la disparition de la rue », facteur indispensable pour assurer la « diversité urbaine ». Elle souligne à cet effet : « *Streets and their sidewalks, the main public places of a city, are its most vital organs* » (Jacobs, 1961, p.29).

Les années 1970, la crise urbaine et la remise en cause de l'urbanisme moderne ayant aussi touché l'Europe occidentale ont constitué un tournant décisif qui ont permis aux espaces publics de devenir, à partir des années 1980, un enjeu majeur des politiques urbaines (Plan urbain, 1988). Cette

« nouvelle culture urbaine » (Cervellati *et al.*, 1981) axée essentiellement sur les espaces publics s'est illustrée d'abord à Bologne (1970), puis particulièrement à Barcelone (1980) et à Lyon (1990) (Tomas, 2000). À partir du milieu des années 1990, cette tendance va aller de pair avec l'accélération de la mondialisation ainsi qu'avec l'amplification dans la mise en œuvre des processus axés sur la décentralisation, la privatisation, la patrimonialisation ou le développement durable et ce, dans un contexte marqué par l'explosion des Technologies d'Information et de Communication (TIC).

Face à ces nouveaux défis et enjeux, la ville et les espaces publics connaîtront des mutations profondes (Ghorra-Gobin, 2001 ; Mongin, 2013). Les espaces publics feront l'objet d'un regain d'attention de plus en plus appuyé en les considérant comme étant un terrain privilégié d'expression de la volonté politique à travers l'action publique (Zepf, 2004). Ils sont pensés comme un moyen efficace pour la promotion de l'image de la ville en vue d'accroître son attractivité économique et touristique en particulier. Dans cette logique, l'espace public devient sujet d'opérations de marketing urbain et lieu d'organisation de divers événements : festif, sportif, ludique et commercial (Plan urbain, 1998). Les espaces publics traditionnels (place, rue, jardin...) subissent alors, la « patrimonialisation » à travers des actions de réhabilitation, parfois de manière excessive (Ghorra-Gobin, 2001). Par ailleurs, émergent de nouveaux acteurs privés devenus incontournables qui vont investir dans la production d'espaces ludiques et marchands (Capron, 2001 ; Didier, 2001). En outre, un nouveau type d'espace public « virtuel » apparaît, porté par Internet et les TIC (Paquot, 2009) et ayant les réseaux sociaux (Facebook, Tweeter, Snapchat ou Instagram...) comme mode de communication emblématique et d'interaction à distance.

Dans ce contexte de mutation (Ghorra-Gobin, 2001 ; Mogin, 2013), les espaces publics sont au centre de divers enjeux, d'ordre à la fois politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Ces enjeux révèlent non seulement la teneur et l'importance à accorder aux espaces publics, mais surtout, la complexité de leur production et de leur gestion. Cette complexité réside également dans la diversité des éléments qui les composent (revêtement, mobilier urbain, végétation, etc...), les enjeux qu'ils suscitent et la multiplicité des acteurs qu'ils mobilisent (Voisin, 2001 ; Zepf, 2004).

L'approche analytique classique centralisée, linéaire et sectorielle issue de l'urbanisme moderne semble de ce fait dépassée et ne peut appréhender la complexité de l'espace public (Toussaint, Vairelles et Zimmermann, 2004). À cet égard, et en s'inspirant des expériences barcelonaise et lyonnaise de nouveaux modes de production émergent en Europe. Celles-ci, intègrent la coordination et la concertation entre les divers acteurs impliqués (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, citoyens-habitants) (Tomas, 2000 ; Bassand *et al.*, 2001). Des approches soucieuses de la qualité du cadre de vie et de l'environnement urbain favorisant le recours à des modes de déplacement doux (marche à pied, vélo, roller...) se sont également développées (Fleury et Tonnelat, 2012).

II. LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES MOBILISÉS

Après un recours aux travaux scientifiques auxquels la production des espaces publics a donné lieu, divers documents relatifs au contexte algérien et à notre cas d'étude ont été utilisés. Il s'agit d'écrits d'auteurs de disciplines diverses, historien, économiste, sociologue, géographe, urbaniste et architecte. Ont été également exploités des archives, textes officiels (lois et réglementations), les registres de délibération de l'Assemblée Populaire Communale (APC) et plans d'urbanisme. Cet exercice d'investigation a permis d'identifier la chronologie de la formation des espaces publics à travers le processus d'évolution de la ville de Tizi-Ouzou (période coloniale et période postindépendance) ainsi que les politiques urbaines successives et les instruments d'urbanisme mis en œuvre. En outre, l'analyse du Quartier de la gare a également consisté en une approche empirique se déclinant sur deux modes d'investigation complémentaires : l'observation *in situ* et l'entrevue de recherche avec des acteurs de la production des espaces publics. Ces techniques sont tout indiquées car les modes de production des espaces publics se construisent en référence au contexte dans lequel ils s'inscrivent et oblige les acteurs impliqués à agir en situation.

A. L'observation *in situ*

En se référant aux méthodes d'analyse des espaces publics développées par Grosjean et Thibaud (2001), Voisin (2001) et le Cerema, (2020), l'observation *in situ* qui accorde de l'importance au

contexte et permet d'étudier la configuration matérielle des lieux observés a constitué une nécessité pour mener à bien cette recherche. Le travail d'observation, commencé en 2019 et qui s'est poursuivi jusqu'en 2023 s'est déployé sous deux formes.

La première, l'« observation diffuse » (Chapoulie, 2000) ou « flottante » (Cerema, 2020) a consisté à découvrir le site, à identifier et se familiariser avec les divers objets qui le composent, sans pour autant les analyser. Cette première phase d'imprégnation a été complétée par l'« observation analytique » (Chapoulie, 2000) ou « focalisée » (Cerema, 2020). Nous avons fait le choix de nous intéresser à l'aspect urbanistique et architectural, notamment les aménagements bâtis (édifices publics et privés) et non bâtis (places publiques et voies de circulation) avec une focalisation sur les configurations spatiales et les articulations entre les différents objets réalisés. Ceci a nécessité la mobilisation d'autres outils d'investigation comme la photographie et le plan d'aménagement du Quartier de la gare que nous avons reconstitué et actualisé en utilisant comme fond de plan, une carte établie en 1993 par l'Institut National de Cartographie (INC), des images satellites de Google Earth et en revisitant plusieurs fois le site. Cette démarche a été renforcée par l'« observation participante » (Grosjean, Thibaud, 2001 ; Voisin, 2001) qui vise non seulement à présenter les éléments de la situation, mais à en dégager le sens que les acteurs lui donnent et la manière dont elle est perçue par ceux qui y sont immergés. Dans cette perspective, des entretiens ont été effectués avec des riverains choisis en tant qu'observateurs « permanents », au regard de leur statut d'occupants et aussi des usagers, notamment des familles fréquentant habituellement les lieux. Au total 19 entretiens ont été réalisés. Dans le but de recueillir des points de vue différents et plus larges, nous avons opté pour la diversification des profils, institutionnels, commerçants, usagers et habitants, notamment les résidents ayant une vue de surplomb sur l'ensemble du site. Les thèmes et les questions traitées se sont articulés essentiellement autour de trois points :

- l'impact des différents aménagements réalisés au niveau du Quartier de la gare sur la ville de Tizi-Ouzou et les habitants de manière particulière ;
- la quiétude, la sécurité et le conflit d'usage entre véhicules et piétons ;
- la fréquentation des lieux selon des temporalités diverses : journée, semaine, weekend, saisons.

Les espaces publics étant aménagés avant tout à destination des usagers, l'appréciation de leurs usages a été ici réalisée en se focalisant sur des dimensions qualitatives, sociales et discursives plutôt que sur une approche quantitative cherchant à déterminer avec précision le nombre de personnes fréquentant les espaces publics produits. Cette phase d'observation *in situ* avait essentiellement pour objectif de nous imprégner du contexte en prenant connaissance des aménagements réalisés et de leur impact sur le plan socio-spatial. Elle nous a également servi à affiner la problématique.

B. L'entrevue de recherche avec des acteurs de la production des espaces publics

Douze entretiens semi-directifs qualitatifs (Cerema, 2020) ont été effectués entre 2020 et 2023 avec des acteurs impliqués à Tizi-Ouzou dans l'aménagement du Quartier de la gare et la production des espaces publics. Il s'agit de maîtres d'ouvrage que sont les élus locaux, les différents services techniques et administratifs, ainsi que de maîtres d'œuvre : les bureaux d'études d'architecture. Certains entretiens ont été réalisés en personne et transcrits, d'autres par e-mail ou par téléphone, notamment durant la période de la crise sanitaire liée à la COVID-19. L'intensité et la durée des entretiens étaient variables en fonction du statut, de l'importance du rôle joué par l'acteur impliqué dans l'opération d'aménagement du Quartier de la gare et aussi de la nécessité d'obtenir de plus amples d'informations sur certaines questions précises. Les entretiens ont ainsi duré entre une demi-heure et deux heures. Le schéma d'entrevue sous-tend un ensemble de questions ayant guidé l'essentiel de cette étape de la recherche :

- Comment l'idée de l'aménagement et de l'embellissement du Quartier de la gare a germé ?
- Quels sont les acteurs mobilisés, leurs rôles et leurs logiques d'intervention ?
- Comment les différents objets, édifices publics et espaces publics ont été pensés et articulés ?

L'objectif des questions abordées étant, de mettre en lumière principalement le mode de production adopté et la traduction concrète de la volonté politique sur l'aménagement.

Cette recherche a donc nécessité des croisements et des allers-retours entre les modes d'investigation utilisés pour recouper les informations recueillies

et les vérifier sur le terrain. Il est à noter qu'au cours de nos investigations, des difficultés ont été rencontrées : archives disponibles consultées peu entretenues et certaines même manquantes ; inexistence de plans d'aménagement du Quartier de la gare ; acteurs institutionnels mentionnant la confidentialité ou étant évasifs dans leurs réponses.

III. LE QUARTIER DE LA GARE À TIZI-OUZOU, UN AMÉNAGEMENT CENTRÉ SUR LES ESPACES PUBLICS

Le Quartier de la gare, qui s'étend sur environ 30 ha et se situe à l'entrée ouest de Tizi-Ouzou, à 850 m du centre-ville, fournit un exemple illustrant la production des espaces publics durant les deux dernières décennies. Il concentre des espaces publics d'usages divers structurés par des équipements de différentes natures, ce qui a favorisé l'émergence d'une nouvelle centralité. Revenir sur les formes et la formation des espaces publics en Kabylie est un préalable pour mieux saisir l'intérêt et les enjeux qu'ils suscitent pour les acteurs politiques.

A. Formes et formation des espaces publics en Kabylie

Avant que l'espace public de type occidental apparaisse à Tizi-Ouzou, une forme d'espace public existait déjà, depuis plusieurs siècles en Kabylie à travers la *Thadjemaât* et le *souk* (Hanotaux et Letourneux, 2003). *Thadjemaât* fonctionne comme une véritable instance politique, judiciaire et délibérative (Mahé, 2016) en s'appuyant sur le *qanoun*³ (Zirem, 2014) et le principe de solidarité (Coll, 1978). Quant au *souk*, il constitue un élément important du système d'organisation économique et sociale. Lieu privilégié de rencontre, de sociabilité et de communication, le *souk* se présente comme étant l'espace public par excellence constitutif de la centralité (Dris, 2001). À l'arrivée des Français en 1855, soit vingt-cinq ans après la chute d'Alger en 1830, Tizi-Ouzou était constituée d'un village au pied du mont Sidi Belloua, au nord, comprenant la mosquée Lala Saïda et *Thadjemaât*, du bordj Turc érigé au sud sur un monticule et du *souk Sebt Ali Khodja*⁴. Les espaces publics de type occidental sont apparus à Tizi-Ouzou avec la formation du village colonial. C'est en août 1856, que les ingénieurs rattachés à l'armée française interviennent pour dessiner un plan (De Crescenzo, 2007) dans lequel « l'espace public est l'élément structurant

du plan d'ensemble » (Malverti et Picard, 1989, p. 135). Le village colonial ainsi créé sera officialisé par Le décret impérial n° 605 signé par Napoléon III le 27 Octobre 1858. À partir de 1872, le passage du régime militaire à une gestion civile de la ville à la suite de la chute de Napoléon III, Tizi-Ouzou est érigée en commune de plein exercice, puis chef-lieu d'arrondissement en 1900. Le plan du village est agrandi selon le modèle de la ville traditionnelle occidentale pour que les colons puissent retrouver, les édifices, les équipements et les espaces publics dont ils sont familiers. Tizi-Ouzou connaît alors un certain essor et accède au statut de petite ville européenne. Durant les dernières années de la colonisation, Tizi-Ouzou est promue au rang de préfecture et bénéficie du « plan de développement économique et social en Algérie » (Plan de Constantine) initié en 1958 par le Général de Gaulle. La concrétisation du programme de ce plan s'est appuyée sur les Plans d'Urbanisme Directeur (PUD). Ces derniers ont été adoptés en 1958 en France (Décret n°58.1463 du 31/12/1958), puis rendus applicables à l'Algérie en 1960 (Sidi Boumedine, 2013). Le *zoning* remplace alors le système de tracé régulier induisant une rupture dans le paysage urbain sur le plan typo-morphologique. C'est ainsi, que l'entrée ouest de Tizi-Ouzou qui correspond au futur Quartier de la gare a commencé à se former en tant que zone d'activité constituée du *souk Sebt*, l'unité de brique-terie / tuilerie, l'abattoir et la pompe à essence *Shell*.

B. La formation du Quartier de la gare après l'indépendance de l'Algérie

De l'indépendance du pays en 1962 jusqu'au début des années 1970, le Quartier de la gare n'a pas connu de changement significatif et ce à l'image de la ville héritée, où les actions se sont limitées à la réappropriation des édifices publics tout en préservant leurs fonctions initiales, à l'exemple de l'hôtel de ville, de la préfecture et du palais de justice (Dahmani *et al.*, 1993). L'année 1971 a vu l'élaboration d'un PUD « qui s'inscrit en droite ligne du PUD français » (Saïdouni, 2000, p. 210), préconisant entre autres la création d'une ZHUN au sud du périmètre correspondant à l'ancienne ville coloniale, une opération de rénovation urbaine du centre-ville hérité et enfin, l'aménagement de l'entrée ouest de la ville. Pour concrétiser ces deux dernières opérations, Tizi-Ouzou, a été dotée d'un Plan de Modernisation Urbain (PMU) (Coll, 1978).

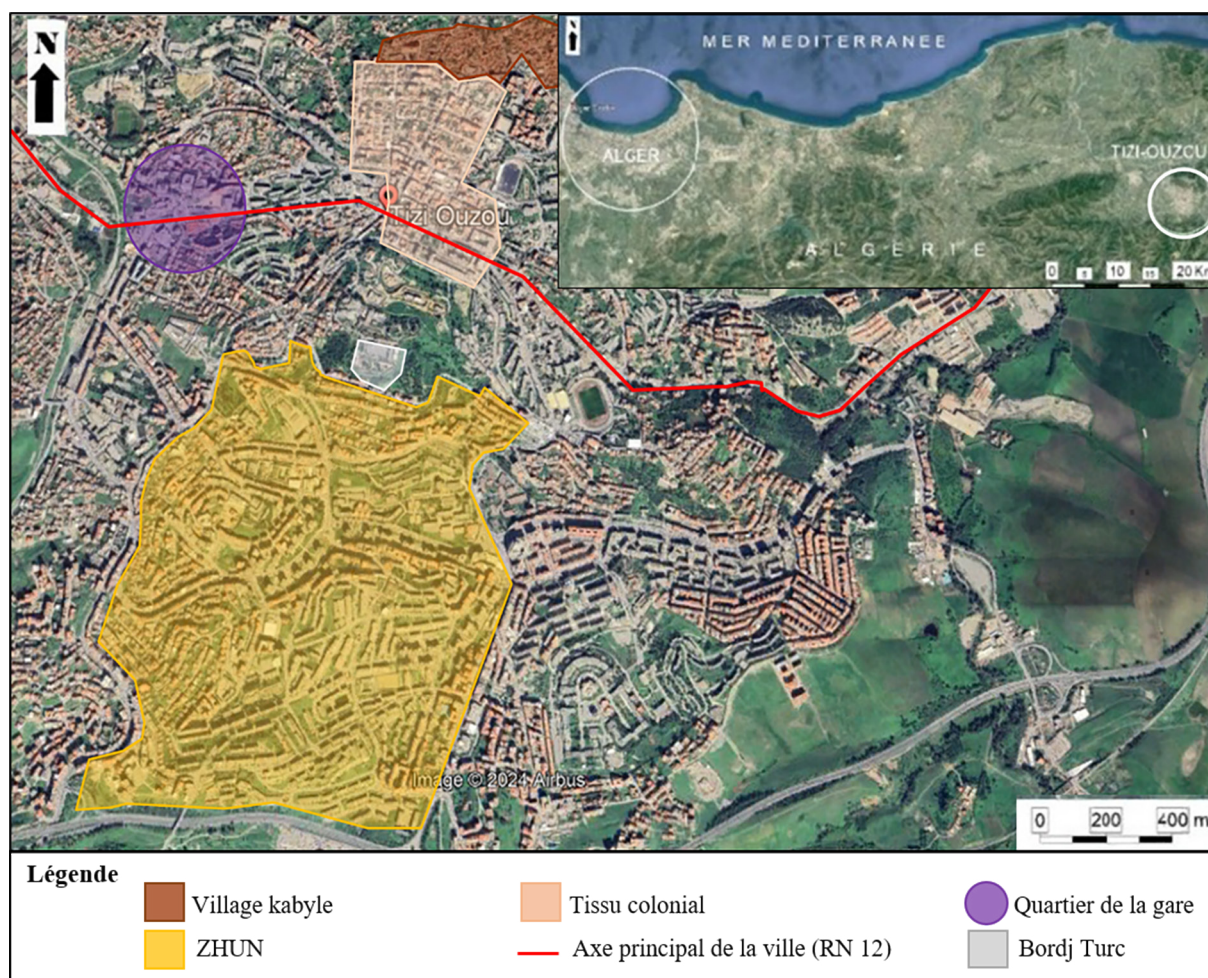


Figure 1. Localisation des principales entités de Tizi-Ouzou. Source : Google Earth, réalisation ; auteurs, 2024

Le réaménagement de l'entrée ouest de la ville s'est traduit par la création de l'avenue Larbi Ben M'Hidi (Figure 2) dans le prolongement de l'axe principal Abane Ramdane. La gare routière fut la première infrastructure à être réalisée en 1972 à l'emplacement de l'unité de production briqueterie / tuilerie, suivie par d'autres réalisations importantes érigées tout au long de l'avenue Larbi Ben M'Hidi, comme le siège de la Société Nationale de l'Electricité et du Gaz (SONELGAZ), le théâtre Kateb Yacine, la nouvelle mairie, l'hôtel le Belloua, la cité du 5 juillet et la cité du 20 août.

Quant au *souk* situé en face de la gare routière, il a été maintenu jusqu'au début des années 1980 puis transféré en application des orientations du PUD à l'extérieur de la ville. L'assiette foncière ainsi dégagée a été réaménagée en station de transport urbain.

La planification urbaine adoptée pour organiser le développement de Tizi-Ouzou s'est caractérisée par une démarche centralisée et linéaire où l'État est à la fois décideur, réalisateur et contrôleur (Saïdouni,

2000). Cet élan de réalisations s'est estompé à la fin des années 1980 après l'effondrement des revenus financiers de l'État survenu par suite du contre-choc pétrolier de 1986, et ayant débouché sur une double crise politique et sociale à l'échelle du pays.

De nouvelles réformes ont alors été engagées pour changer de cap aux plans politique et socio-économique. Rendues inévitables sous les pressions des institutions internationales (Fond Monétaire International (FMI) et Banque mondiale), des réformes politiques (instauration du multipartisme) et économiques (transition vers l'économie de marché) ont induit de nouvelles politiques urbaines matérialisées par : la loi n° 90-08 relative à la commune ; la loi n° 90-25 portant orientation foncière et la loi n° 90-29 sur l'urbanisme et l'aménagement. C'est dans ce cadre que furent institués le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) et le Plan d'Occupation au Sol (POS) qui s'inspirent des documents français (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, SDAU et POS).

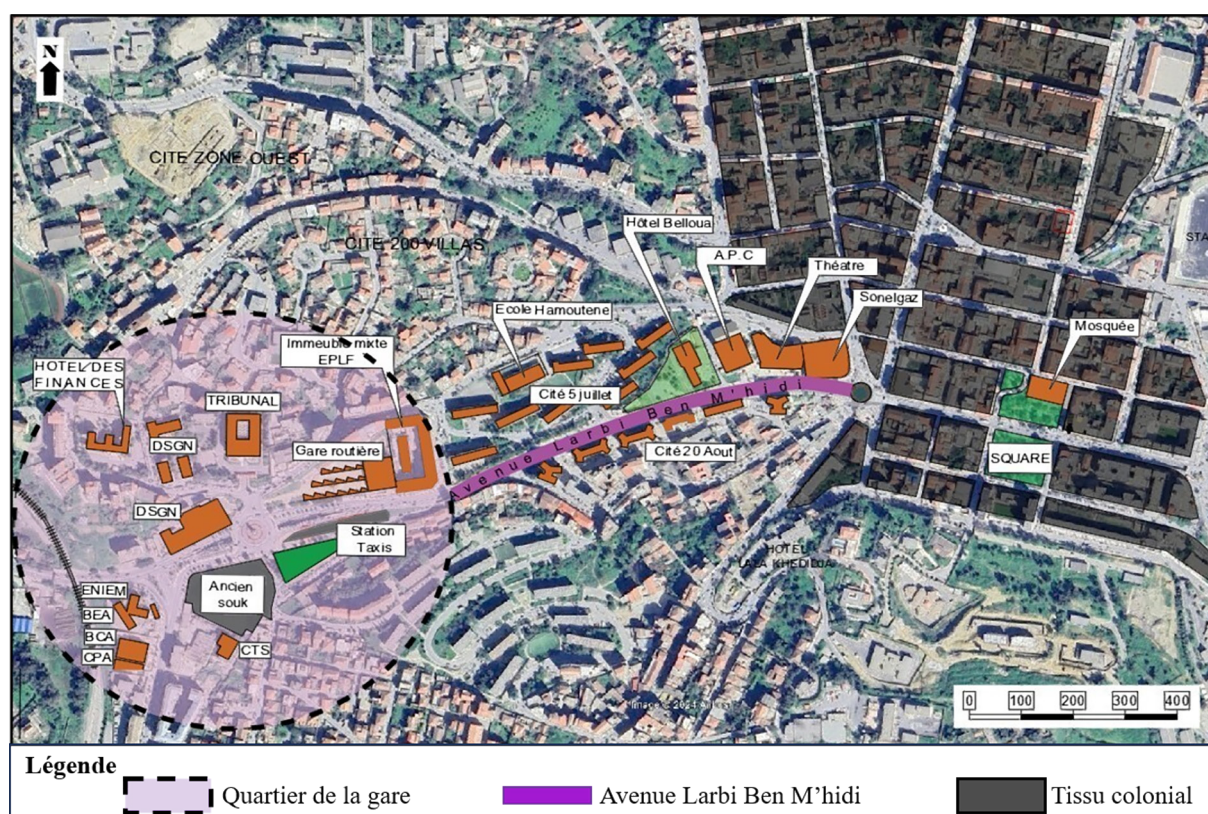


Figure 2. Configuration spatiale avant 2000. Source : Google Earth, réalisation ; auteurs, 2024

Le PDAU de Tizi-Ouzou lancé en 1995 par les autorités publiques avec l'appui du bureau d'étude privé FAUR (Foyer d'Architecture, d'Urbanisme et de la Communication) a proposé un projet urbain rejetant le *zoning*. Dans son rapport, il insistait sur la place prépondérante que les POS devraient accorder aux espaces publics en soulignant la nécessité de définir avec précision leurs formes, leurs dimensions et de les penser de manière à assurer l'animation de jour comme de nuit par des activités attractives.

En parallèle à l'élaboration du PDAU, le Quartier de la gare commence à prendre forme avec la réalisation d'un ensemble d'équipements tels que le siège de la Sûreté de wilaya, l'hôtel des finances, la cour de justice, le Centre de Transfusion Sanguine (CTS), le siège de l'Entreprise Nationale des Industries de l'Electroménager (ENIEM), des banques (Banque d'Algérie, Banque Extérieure d'Algérie et le Crédit Populaire d'Algérie), ainsi qu'un immeuble mixte de type EPLF (Entreprise de Promotion du Logement Familial) composé de commerces, de services et de logements.

Cependant, le PDAU approuvé le 31 janvier 2000 sous le n° 139 a été remis en cause par les autorités

locales au même titre que le POS en 2005, sous prétexte de prévisions en matière de population à l'horizon 2015 (300 000 hab.) jugées trop ambitieuses et de surfaces à urbaniser de 1737,73 ha considérées trop consommatrices de terres agricoles. Il faut souligner que le contexte de la « décennie noire » (1990-2000), marquée par le terrorisme, la crise financière aigüe et l'instabilité des assemblées locales n'a pas favorisé de telles projections. Cette période s'est en effet caractérisée par la faiblesse de l'État et une insécurité ayant rendu problématiques les interventions sur les espaces publics.

Au début de la décennie 2000, la conjoncture politique et économique du pays commence à s'améliorer avec le retour de la sécurité et de la paix civile, mais surtout grâce à une embellie financière due à la hausse des prix des hydrocarbures. Profitant de cette situation favorable, l'État lance des opérations de rattrapage et d'embellissement des villes dans l'ensemble du pays. Dans un tel contexte, la révision du PDAU de Tizi-Ouzou a pu être confiée en 2006 à un autre bureau d'étude, ADS Progress. L'approbation officielle de ce plan le 23 mars 2009 sous le n° 160, a posé les jalons d'une réflexion sur l'aménagement du Quartier de la gare.

C. L'émergence d'une nouvelle centralité

L'opération d'aménagement et d'embellissement du Quartier de la gare lancée par les acteurs politiques locaux comprend la réalisation d'une trémie, d'un mémorial, d'un musée régional, d'une maison de l'environnement, ainsi que l'aménagement de deux places publiques : la place de l'Olivier s'étendant sur 0,30 ha et la place Embarek Aït Menguellet sur 0,80 ha.

Lancée par la Direction des Travaux Publics (DTP), la trémie d'une longueur de 300 m fut la première opération à avoir été réalisée en 2003. S'agissant des autres projets, nos investigations auprès des acteurs impliqués ont révélé que c'est seulement en 2010 qu'ils ont fait l'objet d'une réflexion dans le cadre du Comité d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bâti (CAUEB). Ce dernier a été institué par le décret exécutif 95-370 du 15/11/1995 et installé tardivement en 2010. Ordonnée par le *wali*⁵, l'ambition portée par le représentant du pouvoir central d'embellir l'entrée ouest de la ville s'appuyait sur le « programme d'amélioration urbaine (2009-2011) »⁶ et le « programme quinquennal de développement (2010-2014) »⁷.

Le point de départ de la réflexion était de répondre au souhait de l'État et de l'Organisation Nationale des Moudjahidines (ONM) de Tizi-Ouzou d'ériger à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance (1962-2012) un mémorial au centre du carrefour du Quartier de la gare. Dans le prolongement de cette idée, il a été décidé la réalisation à proximité du mémorial du musée régional et de la maison de l'environnement appelée « *Dar Dounya* ». Il s'en est suivi l'aménagement de la place de l'Olivier à l'emplacement de l'ancienne aire de stationnement des taxis ainsi que celui de la place Embarek Aït Menguellet sise au niveau de l'ancienne gare routière, cette dernière ayant été transférée en 2011 à Boukhalfa, proche banlieue de Tizi-Ouzou conformément aux orientations du PDAU. La congestion, le bruit et la pollution atmosphérique causés par les bus à moteur au diesel, sont autant de facteurs ayant conduit les autorités locales à prendre de telles mesures.

Par ailleurs, un terrain vierge de 0,35 ha perdurant au sud de la place de l'Olivier a été attribué par l'État au club de la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) pour avoir remporté en 2000 la Coupe de la Confédération Africaine de Football (CAF). La di-

Désignation des projets	Maître de l'ouvrage	Maître de l'oeuvre	Entreprise de réalisation	Situation des travaux
Trémie	Direction des Travaux Publics (DTP)	Société Algérienne d'Étude d'Infrastructures (SAETI)	Entreprise Nationale des Grands Ouvrages d'Art (ENGOA)	Date de réception 11/11/2003
Mémorial la Bougie	Direction de l'Urbanisme et de la Construction (DUC)	Baaziz Hammache Artiste-Sculpteur	Entreprise Berçul	Inauguré le 05/07/2013
Place de l'Olivier	APC	Design Urbanisme et Architecture (DUA) (Bellabas)	Entreprise Régionale du Génie Rural (ERGR)	Inauguré le 05/07/2013
Place Embarek Aït Menguellet	APC	ARCHIBAT (Souki)	ERGR	Inauguré le 05/07/2014
Maison de l'Environnement	Direction de l'Environnement	ARCHIBAT (Souki)	SARL standing promotion	Inauguré le 14/03/2015
Musée régional	Direction de la Culture	Bureau d'Études et de Réalisation de l'Habitat de Tizi-Ouzou (BERHTO)	ETB-TCE Kriche	En cours d'achèvement

Tableau 1. Projets et acteurs de l'aménagement du Quartier de la gare. Source : Auteurs sur la base de données recueillies auprès des directions, année 2024

rection du club a projeté le 28 mai 2020 d'y réaliser une tour dite « JSK Tower ». Selon l'architecte en charge du projet, ce dernier serait polyfonctionnel, occupant 90 % de la surface de la parcelle et se développant sur 25 étages. Cependant, le projet n'a pas retenu par l'APC.

Ainsi, le déplacement de la gare routière et de la station de taxis, associé à la réalisation de la trémie, ont significativement amélioré la fluidité de la circulation. L'opération centrée sur la production d'espaces publics fait désormais du Quartier de la gare le lieu privilégié de l'organisation de divers événements commerciaux, culturels et festifs : les fêtes nationales le 1^{er} novembre (1954), 5 Juillet (1962), ou jour de l'an berbère (« *Yennayer* »), le mois du patrimoine en avril ainsi que les soirées du Ramadhan. Il est aussi devenu l'espace public par excellence de l'expression politique où de nombreuses manifestations sont organisées, les plus importantes sont les rassemblements revendiquant la promotion de la culture berbère et/ou récemment le changement du système en Algérie (le « *Hirak* »).

En outre, la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM) organise à chaque saison des foires dans le but d'encourager la production artisanale de la Kabylie, générant des flux importants de citoyens et d'usagers tiziouziens, y compris ceux des villages et villes avoisinantes. Cette dynamique a entraîné une hausse significative de la fréquentation, une manière de raviver l'ambiance du *souk* d'antan.

IV. DISCUSSION DES EFFETS DU MODE DE PRODUCTION ADOPTÉ

Bien qu'une nouvelle centralité ait pu, grâce aux aménagements réalisés, voir le jour à Tizi-Ouzou, il n'en demeure pas moins que les modalités de

production adoptées ne sont pas sans susciter un certain nombre d'interrogations notamment sur les modalités d'aménagement urbain adoptées et leurs effets.

A. La prévalence d'un aménagement sectorisé au détriment de l'espace public ?

Les entretiens réalisés avec les maîtres d'œuvres et maître d'ouvrage (ARCHIBAT, ADS Progress, DUC) invitent à souligner la différence entre le caractère consultatif du CAUEB (l'Article 40 du D.L 94-07) et les prérogatives du DUC pour organiser la maîtrise d'ouvrage et veiller au respect de la cohérence urbaine et architecturale. Les projets d'aménagement discutés dans le cadre du CAUEB ne semblent pas avoir permis une coordination effective entre les différents acteurs impliqués. Une approche sectorielle des réalisations abordant l'espace urbain et l'espace public selon une logique verticale et cloisonnée (Sidi Boumedine, 2013) semble avoir fonctionné.

De fait, chaque maître d'ouvrage est intervenu, au gré des équipements et espaces aménagés, dans son domaine spécifique sur sa propre parcelle de terrain. Les cas du musée et de la maison de l'environnement, tous deux dotés de clôture, en constituent une parfaite illustration. Il en est de même pour la trémie, également pensée et réalisée de manière unilatérale et purement technique dans le but de résoudre un problème considéré comme étant de nature strictement liée à la circulation mécanique, sans se soucier du paysage urbain et de la spécificité du site. De plus, la passerelle reliant la station de taxis à la gare routière a été démantelée sans être remplacée, créant ainsi une rupture entre la place de l'Olivier et la place Embarek Aït Menguellet. Cette situation pro-



Figure 3. Les places publiques du Quartier de la gare, de gauche à droite, le « *Hirak* », le jour de l'an « *Yennayer* ». Source : Auteurs, 2019

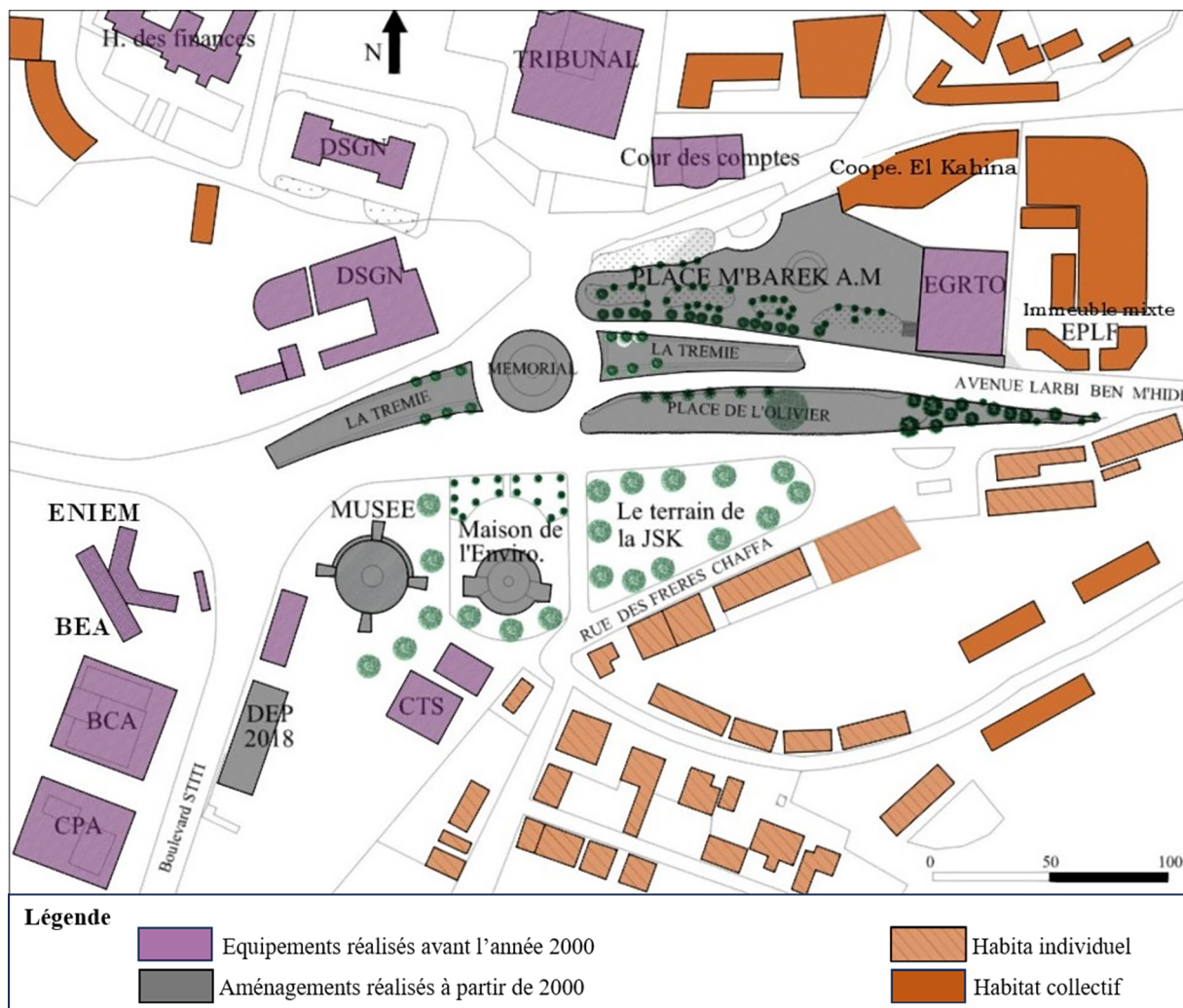


Figure 4. Plan d'aménagement du Quartier de la gare. Source : Fond de plan : carte de Tizi-Ouzou établie par l'INC (1993). Mise en forme par les Auteurs, année 2024

voque des conflits d'usage entre les véhicules et les piétons. L'officier de la Sûreté de Tizi-Ouzou a d'ailleurs déclaré : « Le nombre croissant de piétons victimes de collisions avec des véhicules est alarmant et appelle à des mesures urgentes, parmi lesquelles, l'installation -en cours- des caméras de surveillance ».

Ainsi, l'examen de l'opération d'aménagement et d'embellissement du Quartier de la gare nous a permis de déduire que c'est la logique d'« un maître d'ouvrage / projet / une parcelle » qui s'est imposée à la « logique fédérative du projet » (Sidi Boumedine 2013, p. 15). L'approche sectorielle et cloisonnée a en effet, induit des espaces juxtaposés, fragmentés, désarticulés, fermés par des clôtures physiques. Ce constat résulte également de l'absence des instruments d'urbanisme. En effet, alors que ces derniers sont censés « organiser la production du sol

urbanisable » (Loi n° 90-29, Art.1), il en va tout autrement sur le terrain.

Ainsi, le PDAU révisé a divisé le territoire de la commune de Tizi-Ouzou en zones homogènes : secteurs urbanisés (SU), à urbaniser (SAU), d'urbanisation future (SUF) et non urbanisables (SNU). Dans ce cadre, le Quartier de la gare a été inscrit dans le SU (Art. 18-4-2, P. 63), et un périmètre urbain a été défini et désigné par le code PU5, mais ceci n'a pas été suivi par l'élaboration d'un POS, lequel devait fixer « de façon détaillée, les droits d'usage des sols et de construction... », définir la forme urbaine et délimiter « les espaces publics, les espaces verts... » (Loi n° 90-29, Art.31). En tant qu'instrument opérationnel et de composition urbaine soucieux des échelles mineures et de la qualité urbaine, il revêt un caractère obligatoire pour les communes (Saïdouni, 2000). Or, depuis le rejet en 2005 du POS, aucun POS n'a été établi à ce jour pour ce quartier.

B. L'aménagement de l'espace public entre conflictualité, négociation et attention aux usages

Quant au projet de réaménagement de la gare routière, il présentait une certaine complexité contrairement aux autres projets qui n'ont pas connu de contraintes majeures de leur réalisation sur des parcelles vierges. Le maître d'œuvre du projet (ARCHIBAT) nous a ainsi confié : « avant même le lancement du projet, il a été nécessaire de clarifier la propriété des lieux entre l'APC et l'Entreprise de la Gare Routière de Tizi-Ouzou (EGRTO) ». À cela s'est ajoutée une autre contrainte, celle des deux immeubles de la coopérative immobilière El Kahina séparant le côté nord de la gare routière par une clôture en maçonnerie d'une hauteur de 2 m 50. Le président de la coopérative nous a indiqué qu'il avait introduit une demande pour la démolition de la clôture de façon à permettre aux commerces se trouvant au Rez-de-Chaussée de s'ouvrir sur la place Embarek Aït Menguellet. Mais, l'architecte du service technique de l'APC nous a précisé que : « les immeubles El Kahina n'ont pas été réalisés en conformité avec les règles d'urbanisme et de la construction, leur demande de régularisation a été de ce fait rejetée ».

Un plan englobant la réhabilitation / reconversion du bâtiment de l'EGRTO en centre commercial, l'aménagement des espaces extérieurs en place publique avec des usages divers, ainsi que le trai-

tement des façades des immeubles El Kahina a été proposé à la demande du *wali*. Ce plan suggérant à l'APC d'envisager la régularisation de la coopérative immobilière El Kahina en contrepartie du traitement des façades de façon à embellir la place à créer. Cependant, le non-respect par cette dernière de la distance réglementaire exigée par rapport à la limite du site de la gare routière a conduit à un traitement des façades, architecturalement monotone.

Au final, l'opération de réhabilitation / reconversion du siège de l'EGRTO en centre commercial, n'a pu être menée à terme. Trois variantes pour l'aménagement des espaces extérieurs de la gare ont alors été proposées. La première préconisait un aménagement comprenant un espace de jeu pour enfants, une scène pour artistes en maintenant deux quais pour servir d'aires de repos couvertes et agrémentées par des plans d'eau tout au long de l'axe principal ainsi que la projection d'un aquarium géant. La deuxième variante, tout en maintenant la scène et l'espace de jeux pour enfants, prévoyait une série d'aires de repos avec des bancs et des tables, le tout couvert par des pergolas soigneusement végétalisées. Elle projetait également un jet d'eau ainsi qu'un parcours arboré de petite haie végétale. L'APC a préféré s'en tenir à la troisième variante, moins onéreuse, avec de légères modifications : un aménagement simple comprenant l'aire de jeu, la scène artistique, un jet d'eau ainsi que deux buvettes pour maintenir la fréquentation du lieu par le public⁸.

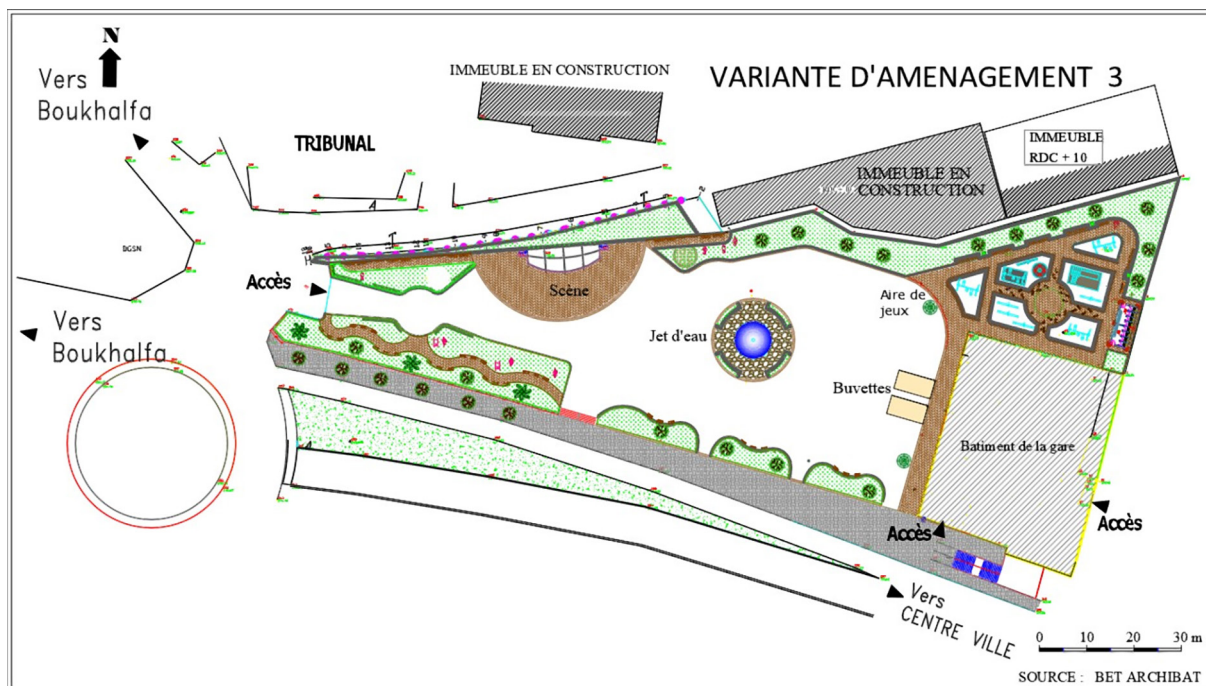


Figure 5. Variante d'aménagement 3. Source : BET ARCHIBAT

En revisitant le site en mars 2023 pour effectuer d'autres entretiens nécessaires et de vérifier si d'éventuels nouveaux aménagements avaient été opérés, nous avons constaté la présence d'un manège avec divers jeux ainsi que la démolition de la clôture qui séparait les immeubles El Kahina de la place Embarek Aït Menguellet. Un avis favorable à la régularisation de la coopérative ainsi que l'autorisation de la démolition de la clôture a ainsi été donné par la nouvelle équipe arrivée en décembre 2021 à la tête de l'APC. Des résidents de la coopérative et des usagers rencontrés sur les lieux nous ont exprimé leur satisfaction face à l'ouverture de divers commerces sur la place, en particulier des magasins axés sur la consommation. Le propriétaire du manège de jeux, nous a déclaré : « depuis l'installation du manège l'année dernière, la place est prise d'assaut par les familles accompagnées de leurs enfants, notamment les week-ends et en période de vacances scolaires, mais avec l'ouverture des magasins, la fréquentation de ces lieux sera encore plus importante ce qui va améliorer davantage mes recettes ». Cependant, le contrat liant les propriétaires du manège et des deux buvettes a pris fin le 15 octobre 2023 sans être renouvelé. Depuis lors, la fréquentation de la place par les familles et leurs enfants a notablement diminué, bien qu'elle demeure importante lors des événements précédemment évoqués.

CONCLUSION

Si, en Kabylie, l'espace public se déclinait sous une forme ancestrale profondément ancrée à travers la *Thadjemaât* et le *souk*, il a ensuite été entendu et aménagé en tant que forme urbaine d'origine européenne, puis comme produit des politiques urbaines récentes favorisant l'émergence de nouvelles centralités.

L'opération d'aménagement et d'embellissement du Quartier de la gare illustre ainsi la pratique algérienne en matière de production d'espaces publics. À la faveur de cette opération, fruit d'une forte volonté politique, ce quartier est devenu le lieu privilégié de l'organisation de divers événements commerciaux, culturels et festifs, mais aussi l'espace public par excellence de l'expression politique. Dans les places publiques créées sont organisées chaque saison des foires dans le but d'encourager la production artisanale de la Kabylie, ce qui est aussi une manière de raviver l'ambiance

du *souk* d'antan. Une nouvelle centralité est ainsi née à Tizi-Ouzou.

Les espaces publics tant attendus favorisant l'urbanité, la rencontre, la sociabilité, le bien-être et le vivre-ensemble, notamment après une « décennie noire » marquée par l'insécurité, la peur et le repli chez soi, sont désormais, une réalité dans le Quartier de la gare de Tizi-Ouzou. Il s'agit là de la traduction d'une double volonté politique sur le terrain, celle de promouvoir l'image de l'entrée ouest de la ville, mais aussi d'offrir aux citoyens des espaces publics permettant la concrétisation de la réconciliation nationale et la paix civile.

Cependant, les résultats de l'analyse nous conduisent à penser que le mode de production adopté basé sur une approche sectorielle semble avoir montré ses limites du fait de l'absence d'un POS permettant d'aboutir à un plan d'aménagement global intégrant l'ensemble des projets réalisés. De plus, une telle opération spatiale, au regard de sa complexité aurait pu suggérer le recours à une démarche transversale privilégiant la coordination et la concertation entre les différents acteurs impliqués, de même qu'une maîtrise d'œuvre mobilisant nécessairement des équipes à la dimension pluridisciplinaire (architectes et urbanistes, historiens, sociologues, paysagistes, ...).

Ce double constat à propos de la production d'espaces publics dans le contexte algérien invite à être davantage étendu aux autres villes, moyennes et grandes, du pays afin d'en mettre plus largement en discussion les analyses et conclusions.

NOTES

¹Une agglomération urbaine dont la population totalise au moins trois cent mille (300 000) habitants et qui a vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, à développer des fonctions internationales (ONS, 2011).

²Agglomération urbaine dont la population totalise au moins cent mille (100 000) habitants. En 2008 l'Agglomération Chef-Lieu (ACL) de Tizi-Ouzou comptait 104 312 habitants (ONS, 2011).

³Code et lois adoptés avec le consentement de tous les membres de l'assemblée du village (*Thadjemaât*).

⁴Le *souk Sebt* a été créé au XVII^e siècle par les Turcs à Oued Falli, à environ 9 km à l'ouest de Tizi-Ouzou. Il a été transféré par les Français en 1877 vers l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou.

⁵Le statut du *wali* correspond au statut de Préfet en France.

⁶Circulaire du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales n° 220 du 2 mai 2007.

⁷Instruction du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, n° 302 du 31 mars 2010.

⁸Informations recueillies auprès du maître de l'œuvre (ARCHIBAT) et l'architecte du service technique de l'APC chargé du suivi du projet.

REMERCIEMENTS

Nous adressons notre profonde reconnaissance à Fabrice Escaffre. Professeur à l'université Toulouse-Jean Jaurès (France) pour sa précieuse contribution à la relecture attentive du manuscrit et ses orientations pertinentes. Nous remercions également Djamel Si-Mohammed et Boussad Aïche (Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, UMMTO) pour leur participation constructive.

BIBLIOGRAPHIE

- Bassand, M., Compagnon, A. et Joye, D. (2001) *Vivre et créer l'espace public*. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes. Lausanne, 223 p.
- Bénévolo, L. (2004). *Histoire de la ville*. Parenthèses. Marseille, 509 p.
- Capron, G. (2001). De la « marchandisation » de l'espace public : le cas du centre commercial à Buenos Aires. In Ghorra-Gobin, C. (dir.). *Réinventer le sens de la ville : Les espaces publics à l'heure globale*. L'Harmattan. Paris, 169-179.
- Cerema - Centre-Est. (2020). *Espace public : méthodes pour observer et écouter les usagers*. Paris, 56 p.
- Cervellati, P-L., Scannavini, C. & de Angelis, C. (1981) *La nouvelle culture urbaine : Bologne face à son patrimoine*. Le Seuil. Paris, 187 p.
- Chapoulie, J-M. (2000). Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie. In *Sociétés contemporaines* N° 40, 5-27.
- Coll, J-L. (1978). *Croissance urbaine et développement. Le cas de Tizi-Ouzou, ville algérienne*. Thèse de doctorat de 3^e cycle. Université des Sciences Sociales. Toulouse le Mirail, 198 p.
- Dahmani, M., Doumane, S., Oualikene, S. & Saheb, Z. (1993). *Tizi-Ouzou. Fondation-Croissance-Développement*. Éd. Aurassi. Tizi-Ouzou, 396 p.
- De Crescenzo, J. (2007). *Chroniques Tizi-ouziennes, 1844-1914*. Tome 1, Éd. Alpha. Alger, 496 p.
- Didier, S. (2001). Parcs de loisirs et nouveaux espaces publics : Le "Disneyland Ressor" d'Anaheim (Californie). In Ghorra-Gobin, C. (dir.), *Réinventer le sens de la ville : Les espaces publics à l'heure globale*, L'Harmattan. Paris, 151-153.
- Dessouroux, C. (2006). *La production des espaces publics dans la ville contemporaine. Enjeux, acteurs et logiques de gestion et d'aménagement dans trois*

- communes de la région Bruxelles-Capitale*. Thèse de doctorat en géographie, Université Libre de Bruxelles, 446 p.
- Dris, N. (2001). *La ville mouvementée. Espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger*. L'Harmattan, Coll. CEFRESS. Paris, 435 p.
- Fleury, A. et Tonnelat, S. « Espaces publics urbains et concertation », *Métropolitiques*, 19 septembre 2012. URL : <https://metropolitiques.eu/Espaces-publics-urbains-et.html> (consulté le 25/05/2024).
- Fleury, A. (2007). *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*. Thèse de géographie. Université Panthéon-Sorbonne. Paris I, 685 p.
- Ghorra-Gobin, C. (dir.). (2001). *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*. L'Harmattan. Paris, 266 p.
- Grosjean, M. et Thibaud, J-P., (dir.). (2001). *L'espace urbain en méthodes*. Éd. Parenthèses, Coll. Eupalinos. Marseille, 217 p.
- Hanoteau, A. et Letourneux, A. (2003). *La Kabylie et les coutumes kabyles*. Tome 1, Éd. Bouchène. Paris, 453 p.
- Jacobs, J. (1961). *The Death and Life of Great American Cities*, New York, Random House, 458 p.
- ONS. (2011). Armature urbaine. Collections Statistiques N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat -2008- (Résultats issus de l'exploitation exhaustive). https://www.ons.dz/img/pdf/armature_urbaine_2008.pdf
- Mahé, A. (2016). *Histoire de la Grande Kabylie XIXe-XXe siècles, Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*. Éd. EDIF 2000. Alger, 668 p.
- Malverti, X. et Picard, A. (1989). *Les tracés de ville et le savoir des ingénieurs du génie, les villes coloniales fondées entre 1830 et 1870 en Algérie*. Ecole d'Architecture de Grenoble, Ministère de l'Équipement et du Logement, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, Bureau de la Recherche Architecture. Paris, 155 p.
- Mongin, O. (2013). *La ville des flux : L'envers et l'endroit de la mondialisation urbaine*. Fayard, Paris, 527 p.
- Paquot, T. (2009). *L'espace public*. La découverte, Coll. Repères. Paris, 125 p.
- Plan urbain. (1988). *Espaces publics*. La Documentation Française. Paris, 132 p.
- Saïdouni, M. (2000). *Élément d'introduction à l'urbanisme : histoire, méthodologie, réglementation*. Éd. Casbah, Coll. Fac. Alger, 271 p.
- Sidi Boumedine, R. (Eds.). (2013). *L'urbanisme en Algérie, Echec des instruments ou instruments de l'échec ?*. Éd, Les Alternatives Urbaines. Alger, 228 p.
- Tomas, F. (2000). Le renouvellement des espaces publics : comment faire de l'espace public une œuvre

- collective. In Cuillier, F. et Bernard, M-C. (dir.). *Les débats sur la ville*. Agence d'urbanisme, Bordeaux métropole Aquitaine, Confluences. France, 65-81.
- Toussaint, V., Vareilles, S. et Zimmermann, M. (2004). Le projet urbain : espaces publics et pratiques de concertation. L'exemple de Lyon. In Zepf, M. (dir.). *Concertar, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*. Presse Polytechniques et Universitaires Romandes, 121-134.
- Voisin, B. (2001). Observer les lieux et les gens, penser l'aménagement. In Toussaint, J-Y. et Zimmermann, M.(dir.). *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Presse Polytechniques et Universitaires Romandes. Lausanne, 147-156.
- Zepf, M. (dir.). (2004). *Concertar, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*. Presses Polytechnique et Universitaires Romandes. Lausanne, 175 p.
- Zirem, M-C. (2014). *Qanoun de Kabylie*. Tafat-Documnt. Alger, 130 p.

Coordonnées des auteurs :

Belkacem BELKHAMSA
Maître Assistant, Doctorant
Laboratoire de recherche VUDD (Ville, Urbanisme et Développement Durable)
École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU)
Algérie
b.belkhamssa@epau-alger.edu.dz

Nadia DJELAL
Professeure
Laboratoire de recherche VUDD (Ville, Urbanisme et Développement Durable)
École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU)
Algérie
nadiadjelal@gmail.com